



Compte-rendu de la CAP Attachés d'administration de l'État

6 décembre 2016

La CAP des attachés était présidée par Madame Agnès BOISSONNET – sous-directrice en charge de MGS à la DRH.

Déclaration des élus CFDT

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la commission, cher-e-s collègues, Nous tenons à remercier Syvie Mathon pour le bon travail que nous avons pu effectuer ensemble. Nous lui formulons nos meilleurs voeux de réussite dans ses nouvelles fonctions

Nous allons examiner , ce jour, les **promotions au 2^{ème} niveau** au titre de 2017.

Afin d'assurer une certaine transparence au niveau de la CAP, il nous apparaît opportun que les règles qui ont prévalu au classement des agents retenus, ainsi que pour ceux non retenus dans les MIGT, nous soient, à l'avenir, communiquées.

Nous constatons malheureusement qu'il demeure un problème de lisibilité lié à des pratiques hétérogènes en termes de nombre de candidats retenus, d'âge, voire de profil entre les MIGT et les directions de centrale.

Concernant les candidatures non retenues, il est nécessaire que les MIGT et/ou responsables hiérarchiques des agents non retenus puissent informer ceux-ci sur les raisons qui ont prévalu pour écarter la proposition faite par leur service.

A cet égard, une MIGT a systématiquement mentionné dans plusieurs rapports les termes "dans la concurrence" pour éliminer certaines candidatures.

Or, cela ne nous paraît pas pertinent. Aussi, demandons nous que les arguments de refus soient plus étayés et personnalisés.

Concernant les affectations des agents promus, la CFDT rappelle sa demande de privilégier les projets professionnels.

Le premier volet des dispositions de l'accord **PPCR** concernant la revalorisation de la grille des AAE par la transformation de 167 euros de primes en points d'indice va être applicable au 1^{er} janvier 2017.

Qu'en est-il de l'information des agents retraitables ?

Il importe, en effet, que les agents concernés puissent prendre leur décision de départ en retraite en toute connaissance de cause.

Enfin, pour les promouvables, nous serons attentifs à ce que les agents éligibles le restent.

Le **RIFSEEP** mis en place à compter du 1^{er} janvier 2016 pour les AAE sur la base de la note de gestion du 30 septembre 2016, dont nous avons évoqué le caractère tardif et lacunaire lors de la dernière CAP, est une source d'inquiétude pour les agents.

La CFDT a attiré l'attention des agents sur le classement de leurs postes dans les groupes de fonction, notamment pour ceux ayant muté en début d'année 2016 sans connaissance du classement de leur nouveau poste dans un groupe de fonction.

Or, nous n'avons à ce jour aucune indication sur la date à laquelle ce classement sera notifié individuellement à chaque agent alors que la note de gestion mentionnait une notification du montant de l'IFSE 2016 "en novembre/décembre au plus tard".

Par ailleurs, comment et dans quel calendrier les ajustements prévus dans la note du 30 septembre vont-ils intervenir pour prendre en compte les conséquences des nouvelles organisations territoriales qui peuvent bouleverser le montant indemnitaire pour certains agents ?

Nous souhaitons qu'une réunion sur le sujet avec ROR et MGS puisse être montée afin de lever les ambiguïtés et interrogations des agents et services.

La CFDT s'inquiète du projet de **réorganisation de la DRH** annoncé depuis un certain temps mais qui ne semble apparemment plus à l'ordre du jour sans que rien ne soit communiqué officiellement aux agents.

Cette situation, source d'anxiété et de démotivation potentielle chez les agents concernés et, par ailleurs, peu propice à susciter les demandes de mutation des agents issus d'autres services, ne nous semble pas pouvoir perdurer et nous souhaitons être informées à ce sujet.

A cet égard, nous constatons l'érosion des effectifs de MGS1 où plusieurs postes sont vacants ou susceptibles d'être vacants (dont celui du chef du bureau) et nous nous interrogeons sur les conséquences, pour les agents présents, en termes de charge de travail et sur la "qualité de vie" au travail de ces personnels très professionnels, dont nous avons toujours salué les capacités de travail et d'écoute.

Nous avons, par ailleurs, noté le recul des mesures concernant **le plan de requalification** de B en A administratif consistant à étaler sur 3 ans les 200 postes prévus.

Ce phasage qui induit un nombre modeste de 67 postes par an ne nous semble pas de nature à motiver les agents à passer ce concours interne, ouvert à tous les ministères.

La CFDT s'inquiète plus largement de l'avenir du corps des AAE pour lequel il est urgent d'avoir des pistes ambitieuses dans un contexte de concurrence inter-corps.

Nous souhaitons enfin évoquer le dossier d'intégration au 1^{er} janvier 2017 **des inspecteurs des affaires maritimes**, dans le corps des attachés. Pouvez-vous nous faire un point sur l'état de ce dossier ?

Aussi, la refonte de la note de **gestion du corps des AAE** sur laquelle nous allons nous réunir demain est particulièrement importante.

Si Monsieur Billiottet a reçu les représentants des élus à la CAP le 7 juillet, ce pour quoi nous le remercions, nous vous rappelons, Madame la présidente, que nous sommes toujours en attente d'une date de **rendez-vous avec Madame la secrétaire générale**, rendez-vous demandé par les trois organisations syndicales élues à la CAP des AAE afin de l'alerter sur les points qui posent problème au sein de notre corps et sur les avancées que nous pouvons lui soumettre.

Nous vous remercions pour votre attention.

Réponses de la présidente aux organisations syndicales

- **Demande de rendez-vous avec Mme la Secrétaire Générale** : la présidente a pris l'attache auprès de son cabinet mais n'a pas encore de retour à ce sujet. Elle propose une réunion avec Mme la DRH le 3 janvier 2017.

Les représentantes de la CFDT ne sont pas disponibles à cette date. C'est encore la trêve de Noël.

- **Mise en oeuvre du PPCR** : MGS précise que 100% des arrêtés de reclassement concernant les emplois fonctionnels de CAEDAD ont été pris par GAP et que ceux concernant la hors classe (3^{ème} niveau) l'ont été à hauteur de 80% au 1^{er} décembre.
- La présidente va contacter GAP et l'interpeller sur l'urgence qui s'attache au reclassement de l'ensemble des agents, notamment ceux promus et qui pensent cesser leur activité dès le 1^{er} juillet 2017.
- **Gestion du corps des attachés** : la réunion du 7 décembre 2016 permettra de clarifier certains points, notamment celui des fonctions grafables et de l'emploi de CAEDAD. Ces questions feront vraisemblablement l'objet de plusieurs réunions. Une note de gestion ou charte devrait être partagée entre l'administration et les représentants du personnel.
- **RIFSEEP** : les questions identifiées par les représentants du personnel seront évoquées par ROR lors de la réunion du 7 décembre.
- **Promotions du 3^{ème} niveau au titre de l'année 2017** : une note en date du 17 novembre 2016 (http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/note_17-11-16_conditions_promos_aahce_2017.pdf) a été diffusée aux services et remise en séance aux élus. Elle prend notamment en compte la création du 3^{ème} vivier.

Examen professionnel d'APAE : statistiques 2011 / 2017

Année	Inscrits	Présents
2010	396	346
2011	415	356
2012	430	365
2013	478	379
2014	378	342
2015	467	301
2016	356	240
2017	364	Environ 310 (chiffre que l'administration doit préciser)

Les représentants du personnel formulent une inquiétude quant à la désaffection pour cet examen professionnel. RM a pris note de ces remarques et s'engage à faire une étude sur les raisons de cette désaffection que l'on constate, également, dans d'autres ministères.

- **Mobilité/Promotions** : La présidente précise qu'un bilan du cycle intermédiaire sera effectué fin janvier 2017. Les règles de gestion des corps devraient connaître une évolution vers plus de souplesse lors de la concrétisation des promotions. L'administration s'oriente vers une quasi généralisation des projets professionnels. A ce titre, l'année 2017 sera une année test. Chacun des promus sera reçu par le chargé de mission idoine pour examiner les voies de concrétisation. Il est envisagé la rédaction d'une note de service en ce sens. Les chefs de service seront sensibilisés. Le passage à deux cycles fera l'objet d'un bilan, fin 2017, afin d'identifier les éventuelles difficultés et de faire évoluer les outils (remontées des postes, ...).
- **Mutation attachés CIGEM** (issus d'autres ministères) : ces mutations sont soumises à compteur et doivent être intégrées dans le schéma d'emplois et de recrutements du ministère. Aujourd'hui, l'information des agents concernés s'effectue via leur service employeur. Pour 2017, l'information sera aussi mise en ligne.

Titularisation de travailleurs handicapés

Deux dossiers ont reçu un avis favorable.

Vous trouverez ci-dessous les liens qui vous conduiront sur les tableaux des résultats.

Inscription au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'État (APAE) au titre de l'année 2016

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/aae_06-12-16_resultats_ta_apae_2016.pdf

Inscription au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'État (APAE) au titre de l'année 2017

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/aae_06-12-16_resultats_ta_apae_2017.pdf

Inscription au tableau d'avancement à l'échelon spécial d'attaché d'administration hors classe de l'État (AAHCE) au titre de l'année 2016

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/aae_06-12-16_resultats_ta_es_aahce_2016.pdf

Cycle 2017-3 - Information sur la levée des réserves de la cap du 19 octobre 2016

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/aae_06-12-16_levée_reserves_cap_19-10-16.pdf

Cycle 2017-3 - Résultats des demandes de mobilité

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/aae_06-12-16_mobilites.pdf

Cycle 2017-3 - Résultats des demandes de détachement

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/aae_06-12-16_demandes_detachment.pdf

Résultats des demandes de titularisation dans le corps des AAE

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/aae_06-12-16_titularisations.pdf

Procès-verbal de l'examen professionnel d'AAE - Session 2016

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/aae_06-12-16_pv_admission_aae_2016.pdf

Procès-verbal de l'examen professionnel d'APAE - Session 2017

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/aae_06-12-16_pv_admission_exa_apae_session_2017.pdf

Bilan de gestion 2013

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/bilan_gestion_aae_2013.pdf

Bilan de gestion 2014

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/bilan_gestion_aae_2014.pdf

Recours sur comptes-rendus d'entretiens professionnel

Deux dossiers ont été examinés. Un dossier n'a pas été modifié et l'autre a bénéficié de quelques amendements dans l'intérêt de l'agent.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élues CFDT

Colette VACHON DRIEA IF..... 01 40 61 86 00

colette.vachon@developpement-durable.gouv.fr

Elisabeth HUSTE CVRH Rouen 06 47 81 85 79

elisabeth.huste@developpement-durable.gouv.fr